



CONFÉRENCE SOUS-RÉGIONALE

sur le DÉVELOPPEMENT de  
**L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE**  
pour les pays d'AFRIQUE CENTRALE

organisée par l'UIT au Cameroun

T H È M E

**Economie numérique en Afrique centrale :  
état des lieux et défis dans un monde globalisé**

**YAOUNDÉ, PALAIS DES CONGRÈS  
23 AU 25 MAI 2018**

**RAPPORT GÉNÉRAL**

# SOMMAIRE

<b>I.</b>	<b>Introduction</b> .....	1
<b>II.</b>	<b>Cérémonie d’ouverture</b> .....	1
	1. Mot de bienvenue du Représentant du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé.....	2
	2. Intervention du Ministre de la République de Guinée Equatoriale .....	2
	3. Allocution de Madame le Ministre des Postes et Télécommunications du Cameroun .....	3
	4. Discours d’ouverture du Secrétaire Général de l’UIT .....	4
	5. Leçon inaugurale du Professeur Jean-Emmanuel PONDI.....	5
<b>III.</b>	<b>Salon du numérique</b> .....	5
<b>IV.</b>	<b>Huis clos des Ministres</b> .....	6
<b>V.</b>	<b>Travaux des Experts</b> .....	6
<b>V.1</b>	<b>Panel 1 : Expérience des pays de la sous-région dans le développement de l’économie numérique</b> .....	6
<b>V.2</b>	<b>Panel 2 : Rôle des organisations internationales dans le développement de l’économie numérique et le financement des projets en Afrique Centrale (UIT, CEA, BM, BAD, ICANN)</b> .....	7
<b>V.3</b>	<b>Panel 3 : « Economie numérique comme levier essentiel dans la mise en place d’une zone de libre-échange continentale »</b> .....	8
<b>V.4</b>	<b>Panel 4 : « Intelligence Artificielle, métadonnées et développement de l’économie numérique : enjeux et perspectives pour la sous-région »</b> .....	8
<b>V.5</b>	<b>Panel 5 : « Déchets du numérique, impact du rayonnement électromagnétique sur la santé et l’environnement – Quelle stratégie pour l’Afrique Centrale ? »</b> .....	9
<b>V.6</b>	<b>Panel 6 : « Inclusion financière face au numérique »</b> .....	9
<b>V.7</b>	<b>Panel 7 : « Blockchain et transformation de l’économie numérique : enjeux et défis pour l’Afrique Centrale »</b> .....	10
<b>V.8</b>	<b>Table ronde 1 : « Enjeux et défis des échanges internationaux de l’Internet »</b> .....	11
<b>V.9</b>	<b>Table ronde 2 : « Harmonisation des cadres réglementaires des TIC dans la CEEAC »</b> .....	12
<b>VI.</b>	<b>Réunion des régulateurs</b> .....	13
<b>VII.</b>	<b>Cérémonie de clôture de la Conférence</b> .....	14
<b>VIII.</b>	<b>Recommandations</b> .....	14

## I. Introduction

A l'initiative de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), la conférence sous-régionale sur l'économie numérique pour les pays d'Afrique Centrale s'est tenue du 23 au 25 mai 2018, au Palais des Congrès de Yaoundé, sous le thème : « **Economie numérique en Afrique Centrale : Etat des lieux et défis dans un monde globalisé** ». Elle a connu la participation du Secrétaire Général de l'UIT, du Ministre des Transports, Postes et Télécommunications de la République de Guinée Equatoriale, du Ministre des Postes et Télécommunications de la République du Cameroun, de certains membres du Gouvernement de la République du Cameroun, du Secrétaire Général de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT), du Secrétaire Général de l'Union Panafricaine des Postes (UPAP), des Représentants des Organisations Internationales à l'instar de l'UIT, l'ICANN, la BAD, la CEA, la CEEAC et la CEMAC, des Représentants des Ministères en charge des Télécommunications et TIC de la sous-région et Experts venus du Cameroun, du Burundi, de la République Centrafricaine, du Tchad, de la République de Guinée Equatoriale, du Gabon, de la République Démocratique du Congo et du Ghana. En somme plus de 200 participants ont pris part aux travaux de la conférence.

Le présent rapport présente les différentes articulations de cette conférence portant notamment sur :

- la cérémonie d'ouverture ;
- le salon du numérique ;
- le Huis clos des Ministres ;
- les travaux des Experts
- la réunion des régulateurs ;
- la cérémonie de clôture.

## II. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie officielle d'ouverture a été ponctuée par quatre (04) interventions :

- le mot de bienvenue du Représentant du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé ;
- l'intervention du Ministre des Transports, Postes et Télécommunications de la République de Guinée Equatoriale ;
- l'allocution du Ministre des Postes et Télécommunications du Cameroun ;
- le discours d'ouverture du Secrétaire Général de l'Union Internationale des Télécommunications ;

- la leçon inaugurale.

### 1. Mot de bienvenue du Représentant du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé

Monsieur **Dieudonné MBARGA**, Représentant du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, a adressé une chaleureuse bienvenue aux participants dans la belle ville de Yaoundé qui se trouve être l'un des principaux centres de prise de décision gouvernementale des pays de l'Afrique Centrale. Il a rappelé que cette conférence sous-régionale sur le développement de l'économie numérique, qui émane de la volonté de l'UIT et du Gouvernement Camerounais, a pour objectif de fédérer les efforts de l'ensemble des réalisations des pays d'Afrique Centrale en matière du numérique, pour mettre en place un écosystème numérique intégré.

Il a indiqué que le thème de cette conférence est évocateur et interpelle tous les acteurs de la vie socio-politique, économique et culturelle dans chaque pays de la zone, thème qui appelle également à une mutualisation des forces, tous azimuts, pour la digitalisation de nos économies, afin d'optimiser les résultats et d'accélérer l'avènement d'une Afrique Centrale émergente.

Après avoir présenté la ville hôte de la conférence dans sa géographie, ses valeurs culturelles et son caractère cosmopolite, l'orateur a tenu à adresser ses vifs remerciements à l'UIT, qui a fait honneur au Cameroun en lui permettant de recevoir une si importante rencontre.

Pour clore son propos, il a exhorté les participants à tout mettre en œuvre pour aller au bout de leurs contributions.

### 2. Intervention du Ministre de la République de Guinée Equatoriale

Monsieur **Eucario Bakale Angue Oyana**, Ministre des Transports, Postes et Télécommunications de la République de Guinée Equatoriale a saisi l'occasion pour exprimer sa gratitude à Madame **Minette LIBOM LI LIKENG**, Ministre des Postes et Télécommunications de la République du Cameroun, pour l'organisation de la présente assise à laquelle la Guinée Equatoriale a été conviée.

Il a également exprimé sa reconnaissance à son homologue du Cameroun pour l'avoir invité à la cérémonie officielle de pose du premier mètre du câble sous-marin Cameroun-Brésil, le 22 mai 2018, dans la ville de Kribi.

Ses remerciements ont été adressés à l'UIT pour l'organisation de cette première édition de la conférence sous-régionale sur le développement de l'économie numérique.

Il a souligné que les politiques Internet de nos pays doivent prendre en compte :

- les piliers de l'économie numérique ;
- les exigences de l'écosystème du numérique;
- l'atteinte des objectifs de développement socio-économique.

Après avoir rappelé les efforts d'investissement consentis par son pays dans le développement du secteur, notamment la construction des câbles sous-marins ACE, Main One et la dorsale nationale à fibre optique, il a reconnu que ces investissements restent insuffisants du moment où :

- le taux de pénétration de l'Internet demeure faible ;
- les prix du large bande sont encore élevés ;
- l'investissement privé est embryonnaire.

Il a conclu son propos par une exhortation sur la nécessaire coopération internationale et régionale dans le secteur des TIC.

### 3. Allocution de Madame le Ministre des Postes et Télécommunications du Cameroun

Après avoir souhaité une chaleureuse bienvenue à l'ensemble des experts et participants venus contribuer à l'avancée des pays d'Afrique Centrale vers l'émergence numérique, Madame Minette LIBOM LI LIKENG, Ministre des Postes et Télécommunications du Cameroun, a exprimé sa profonde gratitude au Secrétaire Général de l'UIT, pour avoir choisi le Cameroun pour abriter la toute première édition du cycle des conférences tournantes sous-régionales de l'UIT sur le développement de l'économie numérique en Afrique.

Elle a fait remarquer que l'évolution rapide et variable de l'Internet rend absolument nécessaire, le renforcement de la coopération sous-régionale qui permettra d'apporter l'appui voulu aux pays qui en ont besoin. Dans ce sens, les conférences sous-régionales tournantes de l'UIT sur le développement de l'économie numérique en Afrique rentrent dans le cadre de l'appui de l'Organisation faitière des télécommunications aux Etats africains, pour l'impulsion de ce secteur, afin qu'il contribue à l'accélération de la croissance et au développement économique.

Madame le Ministre a qualifié d'atout majeur, la présence du Secrétaire Général de l'UIT à cette rencontre, qui rehausse l'éclat des travaux et constitue un honneur pour le Cameroun et l'Afrique toute entière.

Elle a décliné ainsi qu'il suit, les objectifs de la conférence :



- faire un état des lieux de l'économie numérique dans chaque pays de la sous-région ;
- explorer les voies et moyens d'un développement pertinent et durable de l'économie numérique dans la sous-région ;
- explorer les conditions d'un meilleur déploiement de l'appui de l'UIT et d'autres bailleurs de fonds à la sous-région ;
- intéresser les bailleurs au financement des projets de développement de l'économie numérique dans la sous-région ;
- explorer les axes d'harmonisation des cadres réglementaires des TIC dans l'espace économique CEEAC ;
- définir les bases d'une harmonisation de la régulation des communications électroniques dans la sous-région ;
- mettre en vitrine les atouts de l'économie numérique dans la sous-région y compris les innovations des startups ;
- discuter des avancées technologiques et des nouvelles problématiques dans le domaine du numérique.

Pour terminer, elle a rappelé, pour s'en féliciter, les efforts du Gouvernement camerounais en matière de développement de l'économie numérique, efforts impulsés par le Chef de l'Etat, Son Excellence **Paul BIYA**, à travers deux discours d'orientation qui constituent aujourd'hui la boussole du pays. La présente Conférence est une réponse à la volonté politique et à l'engagement des Etats de la sous-région à cerner les mutations nécessaires pour le développement de l'économie numérique, lesquelles mutations constituent des réponses aux préoccupations de développement technologique, industriel, social et écologique.

#### 4. Discours d'ouverture du Secrétaire Général de l'UIT

Monsieur **Houlin ZHAO**, Secrétaire Général de l'Union Internationale des Télécommunications, a remercié le gouvernement camerounais pour l'accueil qui lui a été réservé. Après avoir présenté le rôle important que joue le développement de l'économie numérique dans le monde en général et en Afrique en particulier, il a salué la vision du Président **Paul BIYA**, qui vise à favoriser l'essor de l'économie numérique en invitant la jeunesse et les femmes à s'approprier les TIC, pour en faire un outil de croissance et de création d'emplois.

Il a indiqué qu'il a fait du développement de l'infrastructure, de l'investissement, de l'innovation et de l'inclusion sociale, l'une des priorités de son action. Il a souligné que ces quatre piliers sont au cœur de la stratégie de l'UIT pour réduire la fracture numérique. Il a exhorté les pays d'Afrique Centrale, à explorer les domaines tels que l'intelligence artificielle, les métadonnées, l'Internet des objets, le commerce

électronique, l'e-éducation, l'e-santé et l'e-gouvernement qui sont les domaines où l'innovation offre de réelles perspectives économiques.

Il a terminé sa communication en invitant les pays à s'unir pour soutenir les entrepreneurs et startups d'Afrique Centrale, qui sont des acteurs agissant comme un accélérateur de croissance, d'innovation et de création d'emplois.

### 5. Leçon inaugurale du Professeur Jean-Emmanuel PONDI

Sous la conduite de Monsieur Armand Claude ABANDA, Représentant Résident de l'Institut Africain d'Informatique (IAI) et Modérateur Général de l'événement, cette leçon a porté sur le thème « *Economie numérique et intégration sous-régionale : quels leviers pour un développement durable en Afrique Centrale?* ».

L'intervenant du jour, le Professeur Jean-Emmanuel PONDI a axé sa communication sur le positionnement de l'Afrique en tant que puissance dans la scène numérique mondiale. Il a insisté sur la compréhension des fondamentaux de l'économie numérique comme atout pour le renforcement de l'intégration sous-régionale. Il a donné un aperçu de la situation des TIC dans la zone CEEAC en indiquant les conditions indispensables permettant d'assurer l'accélération du développement de l'économie numérique, dans l'espace CEEAC. Il a présenté le potentiel de l'Afrique Centrale en matière d'énergie comme socle du développement de l'économie numérique.

Le Pr PONDI a relevé trois principaux défis qui interpellent les pays de la sous-région Afrique Centrale en matière de développement de l'économie numérique, à savoir :

- la numérisation qui renvoie au développement des infrastructures ;
- le contenu en termes d'innovation ;
- la conceptualisation en rapport avec le recensement des besoins de l'Afrique ainsi que des pourvoyeurs de ces besoins.

Il a terminé son propos en préconisant d'utiliser le contexte global pour trouver des solutions locales, à travers l'élaboration des stratégies faisant appel à l'innovation, la créativité et la détermination.

### III. Salon du numérique

Le salon du numérique, organisé pendant toute la durée de la Conférence sous-régionale, a connu la participation du Ministère des Postes et Télécommunications, des Agences de Régulation sectorielles, des opérateurs de téléphonie, des fournisseurs et prestataires de services ainsi que des startups du domaine du numérique répartis sur les stands déployés à cet effet.

Ce salon a été solennellement inauguré, avec la coupure du ruban symbolique, par le Secrétaire Général de l'UIT qu'accompagnaient les Ministres des P&T du Cameroun et de la Guinée Equatoriale ainsi que les autres personnalités invitées.

Cette tribune a permis de montrer au public le savoir-faire en matière d'innovation technologique des entreprises camerounaises du numérique.

#### **IV. Huis clos des Ministres**

Le Huis clos des Ministres s'est tenu le 23 mai 2018, dans la salle de réunions A du Palais des Congrès de Yaoundé. Elle a regroupé le Secrétaire Général de l'UIT, les Ministres des Républiques du Cameroun et de la Guinée Equatoriale, les Secrétaires Généraux de l'UAT et de l'UPAP, les Représentants de la CEEAC, de la CEMAC et de la CEA ainsi que les Représentants des Ministres en charge des TIC des Républiques du Tchad, du Rwanda et Centrafricaine.

Les travaux étaient rapportés par le Représentant de Zone de l'UIT pour l'Afrique Centrale et Madagascar.

Les travaux ont été sanctionnés par la signature de l'Engagement de Yaoundé qui en substance donne mandat aux pays participants d'une part, de coordonner la mise en œuvre de certains projets fédérateurs sous-régionaux et d'autre part, de poursuivre la collaboration afin de concilier les vues sur les points inscrits à l'ordre du jour des rencontres internationales, en vue des propositions communes.

La République de Guinée Equatoriale a accepté d'organiser, en collaboration avec la CEMAC/CEEAC, la prochaine réunion ministérielle, précédée d'une réunion d'Experts, pour évaluer la mise en œuvre de ces projets fédérateurs.

#### **V. Travaux des Experts**

Les travaux des Experts ont été organisés en séances plénières autour de sept (07) panels et de deux (02) tables rondes.

##### **V.1 Panel 1 : Expérience des pays de la sous-région dans le développement de l'économie numérique**

Sous la modération du Professeur **Grégoire MEBADA**, ce panel visait à faire le point par chaque pays de la sous-région, en termes d'acquis, d'insuffisances et d'évolutions majeures en mettant en exergue le rôle de l'Etat, l'environnement juridique, la place des acteurs, le niveau de développement des infrastructures.

Trois présentations ont été faites par les Experts du Cameroun, de la République Centrafricaine et de la Guinée Equatoriale.



En substance, il ressort que malgré les efforts consentis par les gouvernements, la sous-région reste très mal située dans les classements internationaux. Plusieurs initiatives d'inclusion peuvent être relevées à l'instar de l'interconnexion entre le Cameroun, le Tchad, la Guinée Equatoriale et le Gabon. La connexion avec la RCA est également prévue.

En terme de difficultés, les orateurs ont relevé que :

- l'investissement concédé pour le développement des infrastructures est importante mais encore **insuffisante** tant en quantité qu'en qualité ;
- les besoins des populations sont sans cesse croissants et variables ;
- l'Indice d'Accès Numérique des Etats reste en dessous de la valeur moyenne ;
- l'Indice de Développement de l'e-Gouvernement des Etats se situe pratiquement au niveau moyen.

Au terme d'échanges et des différentes préoccupations mises en exergue, le panel a reconnu des avancées qui demeurent disparates en matière de développement des infrastructures, des contenus locaux liés notamment, à l'insuffisance des ressources humaines qualifiées.

Recommandation a été formulée que les efforts des Etats soient accentués dans :

- le développement d'une infrastructure d'interconnexion sous-régionale de qualité ;
- la formation des ressources humaines adéquates ;
- la production des contenus locaux ;
- l'inclusion et une meilleure coopération en vue de booster le développement économique collectif dans la sous-région.

## **V.2 Panel 2 : Rôle des organisations internationales dans le développement de l'économie numérique et le financement des projets en Afrique Centrale (UIT, CEA, BM, BAD, ICANN)**

Sous la modération de Monsieur Parfait SIKI, Journaliste-Consultant, cette session a permis aux organisations que sont l'UIT, la BAD, la CEA et l'ICANN de présenter chacune, leur rôle, le niveau actuel d'accompagnement et les perspectives de financement de l'économie numérique en Afrique Centrale.

De ces interventions, il ressort que les organisations sus-mentionnées sont disposées à soutenir et à accompagner le développement de l'économie numérique dans la sous-région par la formation, le financement des projets et l'appui technique.

### **V.3 Panel 3 : « Economie numérique comme levier essentiel dans la mise en place d'une zone de libre-échange continentale »**

Ce panel, sous la modération de Monsieur Thierry NDONG, Directeur de Publication du Journal « l'Intégration », visait à ressortir les actions qui permettent de réaliser l'intégration sous-régionale via les TIC.

L'exposé y afférent a été présenté par Monsieur Pierre Dandjinou, Vice-Président de l'ICANN pour l'Afrique. Dans son propos, l'orateur a fait un bref rappel sur l'accord de libre-échange signé à Kigali en mars 2018 et insister sur l'utilisation par nos pays des adresses IPv6, plus portées vers l'innovation.

Au terme des échanges, le panel recommande:

- la mise en place d'une plateforme africaine numérique de service ;
- la numérisation de la chaîne PME-PMI-Administrations ;
- l'adaptation de la formation aux exigences du numérique ;
- l'adoption d'une vision intégrée des Etats sur le numérique.

### **V.4 Panel 4 : « Intelligence Artificielle, métadonnées et développement de l'économie numérique : enjeux et perspectives pour la sous-région »**

Modéré par le Professeur Nadine MACHIKOU, l'objectif de ce panel était de montrer les nouvelles tendances et les évolutions majeures de l'Internet ainsi que leur potentiel impact dans le développement de l'économie numérique en Afrique centrale.

L'exposé y relatif a été fait par le Dr. MFUH Winfred FUAYE KENJI, Conseiller Technique n°2 au MINPOSTEL.

Après avoir défini les concepts d'Intelligence Artificielle et de métadonnées, il a indiqué les domaines d'application des technologies mises en œuvre dans ce domaine, les limites de leur utilisation, les enjeux et les perspectives de développement pour la sous-région.

Les échanges ont porté sur les préoccupations liées à la formation, l'harmonisation de la réglementation et l'infrastructure adéquate.

Au terme des échanges, le panel recommande que les efforts des Etats soient axés sur une meilleure régulation de ce secteur d'activités. A cet effet, il y a lieu :

- d'investir dans le renforcement des capacités ;
- d'accroître la numérisation des données, la coordination et la lutte concertée contre la cybercriminalité ;
- de protéger les données à caractère personnel, en procédant à des aménagements juridiques et réglementaires.

## **V.5 Panel 5 : « Déchets du numérique, impact du rayonnement électromagnétique sur la santé et l'environnement – Quelle stratégie pour l'Afrique Centrale ? »**

Ce panel, sous la modération du professeur Nadine MACHIKOU, visait à sensibiliser les différents acteurs sur les impacts négatifs des déchets numériques et à formuler des propositions susceptibles de permettre leur recyclage.

L'exposé fait par Monsieur Jean-Jacques MASSIMA-LANDJI, Représentant Résident de l'UIT pour l'Afrique Centrale et Madagascar, a ressorti les constats suivants :

- l'augmentation des déchets électroniques avec des conséquences néfastes sur l'organisme ;
- la réduction du cycle de vie des produits du numérique du fait de l'augmentation des utilisateurs ;
- l'accroissement des différentes pathologies associées aux déchets numériques ;
- le danger pour l'humain des rayonnements émis par les équipements électroniques.

Au terme des échanges, le panel recommande :

- de s'inspirer en la matière, des expériences d'autres pays pour définir des politiques et des stratégies appropriées ;
- d'organiser des concertations ad hoc ;
- de créer des groupes de travail susceptibles de réfléchir à des législations à formuler des propositions aux Gouvernements ;
- d'élaborer et d'harmoniser les politiques de gestion des déchets dans la sous-région ;
- de sensibiliser les populations sur l'usage des terminaux mobiles.

## **V.6 Panel 6 : « Inclusion financière face au numérique »**

Ce panel, sous la modération du Professeur Nadine MACHIKOU, a identifié les contraintes suivantes, à travers la présentation de Monsieur Michel ELAME, Associate Partner Execution Consulting Ltd :

- le manque d'accès physique aux institutions financières, car les banques ne peuvent pas ouvrir les agences partout (question d'intérêt et de gain) ;
- le coût excessif du produit en raison des exigences minimales d'ouverture ;
- l'incompréhension des procédures des institutions financières et de leurs produits par les utilisateurs ;
- la méfiance générale des utilisateurs vis-à-vis des institutions bancaires.

La présentation du panel a été suivie de l'intervention du Secrétaire Général de l'UPAP qui traitait de l'inclusion financière postale.

Après avoir dressé un bilan de l'inclusion financière en Afrique, l'orateur a mis en exergue le rôle de l'UPAP et de l'Union Africaine dans son développement et les défis auxquels elle est confrontée.

A la suite des échanges, le Panel recommande ce qui suit :

- encourager les Etats de la sous-région à mettre en place une stratégie nationale en faveur de l'inclusion financière ;
- sensibiliser les décideurs politiques, les organisations régionales et sous-régionales, les organismes réglementaires, entre autres, à faire de l'inclusion financière une de leurs priorités ;
- sensibiliser les populations et toutes les parties prenantes à l'usage et à la maîtrise de l'inclusion financière, notamment la culture de l'épargne ;
- favoriser la création des plateformes de commerce électronique ainsi que des services en ligne ;
- exhorter les opérateurs à accélérer le processus de numérisation de leurs réseaux, en mettant en place des produits innovants à des prix abordables au bénéfice du plus grand nombre.

#### **V.7 Panel 7 : « Blockchain et transformation de l'économie numérique : enjeux et défis pour l'Afrique Centrale »**

Présenté par le Dr NII QUAYNOR, Expert senior de nationalité ghanéenne, sous la modération de Monsieur Parfait SIKI, Journaliste-Consultant, l'objectif de cette présentation était de proposer des mécanismes d'adoption d'une crypto-monnaie en Afrique Centrale.

Après avoir défini la Blockchain comme une technologie de stockage et de transmission d'informations transparentes, sécurisée et qui fonctionne sur le principe de consensus mutuel sans recours à un organe tiers de contrôle ou d'intermédiation, l'orateur a présenté les avantages et les défis de l'utilisation d'une crypto-monnaie ou d'une monnaie virtuelle.

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été adoptées:

- éduquer et sensibiliser les populations sur les effets bénéfiques des technologies blockchain ;
- sensibiliser les Banques Centrales africaines et les Gouvernements sur les avantages de cette technologie.

Ce panel s'est achevé par une série de cinq présentations des startapers camerounais qui ont exposé les contraintes liées au développement de leurs activités.

Au rang des contraintes, l'on peut citer :

- l'absence de financement et la difficulté d'accès au crédit ;
- les difficultés liées à l'accompagnement institutionnel ;
- le manque de compétences des ressources humaines ;
- la rude concurrence des Géants du numérique ;
- les difficultés d'implantation dans d'autres pays africains.

Pour un développement harmonieux des startups, le panel recommande ce qui suit :

- faciliter l'accès au financement aux jeunes entrepreneurs ;
- explorer le secteur informel qui pourrait être un véritable gisement de levée de fonds pour les startups;
- adapter les formations aux exigences du numérique.

### **V.8 Table ronde 1 : « Enjeux et défis des échanges internationaux de l'Internet »**

Modérée par Dr. MFUH Winfred Fuaye Kenji, cette table ronde a débattu des trois (03) thématiques ci-après :

- flux mondial de l'Internet et aspects tarifaires ;
- impact des clusters et place de l'Afrique Centrale dans les échanges internationaux du numérique ;
- enjeux sécuritaires du cyberspace de l'Afrique Centrale.

Les débats ont porté essentiellement sur la problématique des Points d'Echanges Internet (IXP), pour lesquels les difficultés en matière d'opérationnalisation concernent :

- les modalités qui doivent clarifier les responsabilités des différents membres dans leur gestion ;
- la nécessité de la mutualisation de cette infrastructure ;
- le renforcement de la cybersécurité par une approche collaborative.

Dans cette perspective, le panel recommande la poursuite de la mise en place des Points d'Echange Internet et leur mutualisation, afin de créer un écosystème sous-régional et de réduire les coûts de trafic d'Internet entre les Etats membres.



## V.9 Table ronde 2 : « Harmonisation des cadres réglementaires des TIC dans la CEEAC »

Présidée par M. Simon LACEY, Vice-président de Global Government Affairs, Huawei Technologies, cette table ronde a porté sur trois (03) exposés :

- l'Interconnexion des pays de la sous-région et roaming, par M. Laurent Giuseppe D'Aronco de la CEA- BSR-AC ;
- les Initiatives sous régionales d'harmonisation des cadres réglementaires par Madame Pauline TSAFACK, MINPOSTEL-Cameroun ;
- la Stratégie d'harmonisation des cadres réglementaires de la sous-région Afrique Centrale par le M.NDUKUMA ADJAYI KODJO de la RDC, Dr en Economie numérique.

De manière générale, les appels sont excessivement chers et constituent une barrière à l'intégration sous-régionale.

Pour accélérer le processus de mise en place du roaming gratuit dans la CEEAC, il est recommandé ce qui suit :

### ➤ A l'attention des Etats membres :

- créer un comité sous-régional responsable de la mise en œuvre du roaming ;
- adopter des stratégies communes pour la réduction des tarifs et la mise en œuvre d'accords d'itinérance sur les réseaux mobiles ;
- créer un observatoire de veille au respect de la réglementation communautaire en matière de roaming.

### ➤ A l'attention des Régulateurs :

- mettre en œuvre la décision des Ministres des Télécommunications/TIC des États membres de la CEEAC visant l'harmonisation et la baisse des tarifs du roaming ;
- élaborer et de mettre en œuvre un MOU régional qui régleme les aspects techniques, tarifaires et juridiques d'un roaming.

Compte tenu de l'appartenance des pays d'Afrique Centrale à deux ensembles sous-régionaux, la CEMAC et la CEEAC, il est apparu des problèmes d'incompatibilité au niveau des cadres juridiques et réglementaires régissant les communications électroniques.

Aussi, le panel recommande-t-il que les Etats mettent en place une zone unique qui régisse les directives, règlements et décisions contraignants pour les pays membres.

S'agissant de l'exposé sur la Stratégie d'harmonisation des cadres réglementaires de la sous-région Afrique Centrale, le panel recommande :

- l'adoption de Politiques publiques de marché unique ;
- l'harmonisation des réglementations et des législations nationales des TIC ;
- l'adoption d'une régulation multisectorielle des domaines ou secteurs coexistant.

## **VI. Réunion des régulateurs**

Le panel réservé aux régulateurs de l'Afrique Centrale a planché sur le thème « *harmonisation de la régulation des communications électroniques : gestion des fréquences, roaming et tarification, qualité de service et cahier des charges des opérateurs concessionnaires* » dont la session introductive portait sur le partage d'expériences au sujet de la réflexion sur les grandes questions de l'heure qui interpellent la régulation des communications électroniques dans leurs pays respectifs

Modéré par Monsieur ZOO ZAME Philemon, Directeur Général de l'ART du Cameroun, le panel, après avoir relevé l'absence d'une régulation coordonnée, a suggéré la redynamisation de l'Association des Régulateurs des Télécommunications de l'Afrique Centrale (ARTAC).

Les autres sujets se rapportaient à :

- la coordination des fréquences aux frontières et l'harmonisation des positions sur les sujets clés de la Conférence Mondiale des Radiocommunications de 2019 (CMR-19) ;
- l'itinérance transfrontalière et la tarification des communications ;
- la qualité de service et le cahier des charges des opérateurs.

Sous la Coordination de Monsieur ZOUMRBA Aboubakar, Directeur Général Adjoint de l'ART du Cameroun, le panel a relevé l'importance de mener des négociations et d'une approche anticipative pour une utilisation sans brouillage préjudiciable des fréquences aux frontières.

Par ailleurs, sur les questions relatives à l'itinérance transfrontalière et à la tarification des communications, les panélistes ont posé le problème de niveau de tarification et d'harmonisation de ces tarifs en Afrique Centrale.

Pour ce qui est de la qualité de service et cahier des charges des opérateurs, le panel a présenté les indicateurs qui permettent de mesurer la qualité de service. En outre, ils ont noté l'absence des outils nécessaires pour mesurer la qualité d'expérience dans certains pays.

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

- convocation d'une réunion de relance des activités de l'ARTAC du 06 au 07 août 2018 dont mandat a été donné à la République de Guinée Equatoriale ;
- prise en compte par l'ART du Cameroun du rappel de l'ARCEP du Tchad pour la signature de l'accord de coordination Tchad-Cameroun révisé ;
- mise en place d'un Groupe de Travail sous-régional pour la préparation de la CMR-19, lors de la réunion de l'ARCEP de Malabo;
- mise en place d'un Groupe de Travail sous-régional pour la mise en œuvre des recommandations relatives à la coordination des fréquences aux frontières ;
- extension de l'accord de coordination de Maroua sur toutes les autres fréquences susceptibles d'avoir une incidence préjudiciable ;
- invitation des autres pays de l'Afrique Centrale à suivre l'exemple de l'accord de coordination Tchad-Cameroun ;
- prise en compte de la dimension de la qualité d'expérience dans l'évaluation de la qualité de service.

## **VII. Cérémonie de clôture de la Conférence**

Cette cérémonie a été marquée par :

- la lecture des recommandations de la conférence ;
- la lecture et la signature de l'Engagement de Yaoundé ;
- l'allocution de clôture de madame le Ministre des Postes et Télécommunications du Cameroun.

Après lecture des recommandations de la conférence et de l'Engagement de Yaoundé par Monsieur PENDA EKOKA, Consultant International, et Rapporteur Général des Travaux, le Ministre des Postes et Télécommunications a prononcé le discours de clôture de la conférence empreint d'une marque de satisfaction globale tant sur la participation, l'organisation que sur le contenu des travaux.

## **VIII. Recommandations**

Au terme des travaux, la conférence sous-régionale sur l'économie numérique pour les pays d'Afrique Centrale, organisée par l'UIT du 23 au 25 mai 2018, au Palais des

Congrès de Yaoundé, sous le thème : « Economie numérique en Afrique Centrale : Etat des lieux et défis dans un monde globalisé », recommande les actions suivantes :

- la signature de l'Engagement de Yaoundé ;
- l'adoption d'une vision intégrée des Etats sur le numérique ;
- le développement d'une infrastructure d'interconnexion sous-régionale de qualité ;
- la production des contenus locaux ;
- la mise en place d'une plateforme africaine numérique de service ;
- la numérisation de la chaîne PME-PMI-Administrations ;
- l'adaptation de la formation et le renforcement des capacités aux exigences du numérique ;
- la coordination et la lutte concertée contre la cybercriminalité ;
- la protection des données à caractère personnel, en procédant à des aménagements juridiques et réglementaires ;
- l'adoption des politiques et des stratégies appropriées basée sur les expériences d'autres pays ;
- l'élaboration et l'harmonisation des politiques de gestion des déchets ;
- la sensibilisation des populations sur l'usage des terminaux mobiles ;
- l'encouragement des Etats de la sous-région à mettre en place une stratégie nationale en faveur de l'inclusion financière ;
- la sensibilisation des décideurs politiques, des organisations régionales et sous-régionales, des organismes réglementaires, entre autres, à faire de l'inclusion financière une de leurs priorités ;
- la sensibilisation des populations et toutes les parties prenantes à l'usage et à la maîtrise de l'inclusion financière, notamment la culture de l'épargne ;
- la création des plateformes de commerce électronique ainsi que des services en ligne ;
- l'éducation et la sensibilisation des populations sur les effets bénéfiques des technologies blockchain ;
- la sensibilisation des Banques Centrales africaines et des Gouvernements sur les avantages des technologies blockchain ;
- la facilitation de l'accès du financement aux jeunes entrepreneurs ;
- l'exploration du secteur informel qui pourrait être un véritable gisement de levée de fonds pour les startups ;
- la mise en place des Points d'Echange Internet et leur mutualisation, afin de créer un écosystème sous-régional et de réduire les coûts de trafic d'Internet entre les Etats membres ;
- la création d'un comité sous-régional de mise en œuvre du roaming ;
- l'adoption des stratégies communes pour la réduction des tarifs et la mise en œuvre d'accords d'itinérance sur les réseaux mobiles ;
- la création d'un observatoire de veille au respect de la réglementation communautaire en matière de roaming ;

- la mise en œuvre de la décision des Ministres des Télécommunications/TIC des États membres de la CEEAC visant l'harmonisation et la baisse des tarifs du roaming ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un MOU régional qui régleme les aspects techniques, tarifaires et juridiques d'un roaming.
- la mise en place d'une zone unique qui régisse les directives, règlements et décisions contraignants pour les pays membres ;
- l'adoption de politiques publiques de marché unique ;
- l'harmonisation des réglementations et des législations nationales des TIC ;
- l'adoption d'une régulation multisectorielle des domaines ou secteurs coexistant ;
- la convocation d'une réunion de relance des activités de l'ARTAC du 06 au 07 août 2018 dont mandat a été donné à la République de Guinée Equatoriale ;
- la prise en compte par l'ART du Cameroun du rappel de l'ARCEP du Tchad pour la signature de l'accord de coordination Tchad-Cameroun révisé ;
- la mise en place d'un Groupe de Travail sous-régional pour la préparation de la CMR-19 lors de la réunion de l'ARCEP de Malabo ;
- la mise en place d'un Groupe de Travail sous-régional pour la mise en œuvre des recommandations relatives à la coordination des fréquences aux frontières ;
- l'extension de l'accord de coordination de Maroua sur toutes les autres fréquences susceptibles d'avoir une incidence préjudiciable ;
- l'invitation des autres pays de l'Afrique Centrale à suivre l'exemple de l'accord de coordination Tchad-Cameroun ;
- la prise en compte de la dimension de la qualité d'expérience dans l'évaluation de la qualité de service./-